

Cartes de transports

Carte Rubis

Elle permet de se déplacer gratuitement sur le réseau des bus de l'Organisation professionnelle des transports d'Île-de-France (OPTILE).

- ▶ avoir au moins 65 ans et être non-imposable ;
- ▶ être ancien combattant de 60 ans et plus ;
- ▶ être veuve de guerre âgée de 65 ans et plus.

Vous munir

- ▶ d'une photocopie de votre carte d'identité ;
- ▶ d'une photographie d'identité.

Carte Améthyste gratuite

Cette carte permet de se déplacer gratuitement sur le réseau SNCF-RATP de la région parisienne et sur le réseau TICE de la ville d'Évry.

- ▶ avoir au moins 65 ans, et être titulaire de l'allocation spéciale vieillesse (ASV) pour les femmes ;
- ▶ être ancien combattant de 60 ans et plus ;
- ▶ être veuve de guerre âgée de 65 ans et plus.

Vous munir

- ▶ d'une photocopie de votre carte d'identité et du ou des justificatifs correspondants à votre situation ;
- ▶ d'une photographie d'identité.

Carte Améthyste demi-tarif

Les dossiers pour faire la demande de cette carte sont disponibles en mairie.

- ▶ avoir plus de 65 ans et être non-imposable sur le revenu.

Vous munir

- ▶ d'une photocopie de votre carte d'identité ;
- ▶ d'une photocopie de votre avis de non-imposition ;
- ▶ d'une photographie d'identité.

Transports en commun de proximité

Carte gratuite de la CCPL

Faire la demande en mairie, elle est délivrée par la Communauté de communes du pays de Limours.

Munissez-vous

- ▶ de votre carte d'identité ;
- ▶ d'une photographie d'identité.

Marché d'Arpajon

Premier vendredi de chaque mois (départ résidence Boissière).

Aller : 9h15 - Retour : 11h15

Centre commercial Ulis 2

Tous les mardis.

Aller : 9h37 (arrêt de la place)

Retour : 11h37 (devant le cinéma)

Marché de Limours

Tous les jeudis.

Aller : 8h39 ligne régulière (transport scolaire)

Retour : 10h45 (arrêt du monument aux morts) vers Briis.

Magasin Champion de Limours

2^e et 4^e vendredi de chaque mois (résidence Boissière)

Aller : 9h15 - Retour : 10h30